

Les aléas d'un partenariat indispensable

Charles Saint-Prot

PID_00178260



Universitat Oberta
de Catalunya

www.uoc.edu

Sommaire

Introduction	5
1. Des tentatives de dialogue infructueuses	7
1.1. L'ébauche d'un dialogue euro-arabe	8
1.2. L'échec du processus de Barcelone	11
2. Le nécessaire axe euro-arabe	14
2.1. L'Union pour la Méditerranée : une grande ambition	14
2.2. Peut-on imaginer un avenir commun ?	19
2.3. L'enjeu civilisationnel	22
Résumé	26
Bibliographie	29

Introduction

Dès lors qu'on étudie ensemble les mondes européen et arabe, on plonge dans une histoire vieille et compliquée, une relation qui, en tout cas, est fort complexe. Comment, après une longue histoire, parfois conflictuelle mais souvent marquée par des échanges et des apports réciproques, ces deux ensembles sont passés de la confrontation, voire de stratégies de domination, à la prise de conscience d'un voisinage qui a permis l'ébauche d'une coopération dont la consolidation est l'un des grands défis que doivent relever les pays européens et le monde arabe ?

1. Des tentatives de dialogue infructueuses

La question des relations entre les deux rives de la Méditerranée est aussi vieille que le monde. De tout temps, les civilisations qui se sont épanouies dans cet extraordinaire espace, se sont rencontrées, confrontées, associées. Le fait que la Méditerranée soit, d'une part, un lieu d'échanges et de circulation et, d'autre part, le berceau des trois religions du Livre et des grandes civilisations de l'humanité, conduit tout naturellement à ce que les peuples qui la bordent soient des « voisins et des cousins ».

Voici donc la *thalassa mitera*, la « mer mère partagée¹ ». Mais, d'emblée la question se pose de savoir quels sont les acteurs de ce partage. Il doit être clair que la Méditerranée doit être comprise non dans son sens géographique mais bien par ce qui la caractérise fondamentalement : une aire de civilisations, parmi lesquelles, à côté des civilisations européennes – par exemple les civilisation française, espagnole ou italienne – héritières de la Grèce, de Rome et de Byzance, la civilisation arabo-islamique occupe une place essentielle, sans, naturellement, oublier la Turquie qui est aussi une grande nation musulmane.

C'est dans le triangle sémite – d'aucuns diraient arabe – formé par la Mésopotamie, la Péninsule arabe et la côte palestino-libanaise que s'est développée la civilisation avec les premières cités etats et l'invention de l'écriture par les mésopotamiens, puis l'invention de l'alphabet par les phéniciens (les libanais d'aujourd'hui). Selon la légende, c'est Cadmos, le frère de la princesse libanaise Europe qui avait été transportée par Zeus jusqu'en Crète, qui en la recherchant apporta aux grecs l'alphabet.

C'est dans cet espace que sont nées les trois grandes religions du monothéisme suivant la tradition d'Abraham, lequel était précisément originaire d'Our dans le sud de l'Irak, avec les prophètes Moïse (Moussa), Jésus (Issa) et Mohamed. La Méditerranée a donc été le point de rencontre des civilisations abrahamiques qui trouvent leurs racines les plus profondes dans sa partie méridionale, laquelle inclut naturellement la Mésopotamie, patrie d'Abraham, et la Péninsule arabe, patrie du Prophète de l'Islam.

Si l'on admet que l'ensemble méditerranéen est d'abord un ensemble de civilisations complémentaires et associées, partageant des valeurs proches et une même idée de l'homme, il devient clair que cet ensemble ne se limite pas aux seuls pays qui bordent ce grand lac, mais il s'étend du Tigre et de l'Euphrate et des confins de l'Arabie péninsulaire jusqu'aux rives de la mer du Nord et aux montagnes de l'Oural. On voit ici les raisons qui doivent conduire à ne pas réduire les frontières de la Méditerranée à ses seuls rivages.

Référence bibliographique

Bichara Khader (1992). *L'Europe et le monde arabe: Cousins, voisins*. Paris : Publisud.

⁽¹⁾ Salah Stetie (1972). *Les porteurs de feu*. Paris : Gallimard.

Référence bibliographique

Pierre Rossi (1976). *La Cité d'Isis, ou l'histoire vraie des Arabes*. Paris : Nouvelles éditions latines.

Pour être précis, il faut rappeler que le sud de la Méditerranée signifie traditionnellement la nation arabe, c'est-à-dire aujourd'hui les vingt-deux états membres de la Ligue des états arabes. En vérité, la relation euro-méditerranéenne est essentiellement une relation euro-arabe. C'est d'ailleurs bien dans le cadre euro-arabe que s'est développé la première grande tentative de coopération entre les deux rives, sous la forme d'un dialogue euro-arabe ébauché durant les années 1970.

Un partenariat dit « euro-méditerranéen » s'est substituée à ce dialogue à partir des années 1990, mais, malgré ses ambitions, ce partenariat a été un échec dans la mesure où, obnubilés par un élargissement précipité et mal maîtrisé, paralysés par l'obsession allemande d'exercer son hégémonie sur la *Mitteleuropa*, les pays européens de l'Union européenne ont négligé leurs atouts géopolitiques au sud de la Méditerranée.

1.1. L'ébauche d'un dialogue euro-arabe

La guerre de juin 1967 puis celle d'octobre 1973 avaient suscité des divisions parmi les états européens, notamment entre la France gaulliste attentive aux préoccupations du monde arabe et une majorité d'états européens plus proches d'Israël et des Etats-Unis. Durant cette période, la France déploya beaucoup d'efforts pour conduire les états européens à adopter une approche plus équilibrée de la réalité de la crise du proche-Orient. Une déclaration commune des états de la Communauté économique européenne (CEE) en 1971, appelée *document Schumann*, du nom du ministre français des affaires étrangères, avait appelé au respect de la résolution 242 et au droit au retour des réfugiés palestiniens. Mais la position de la plupart des pays européens restait fort timorée. Le choc pétrolier de 1973, allait conduire les états européens, sous l'initiative de la France, à s'intéresser davantage aux relations avec le monde arabe. C'est dans ces conditions que fut lancée l'idée d'un dialogue euro-arabe. Ce dialogue affichait deux objectifs : d'abord, consolider les liens entre les pays européens et le monde arabe qui est le premier fournisseur d'énergie ; ensuite, réparer une absence de la communauté européenne sur la scène internationale.

Forum de discussion entre la Communauté européenne et la Ligue des états arabes, le dialogue euro-arabe est issu d'une initiative française lors du sommet européen de Copenhague, en décembre 1973. Certes, à l'origine, on pouvait noter une sorte d'ambiguïté entre la volonté des états européens de créer un forum pour discuter de questions économiques et l'espoir de la partie arabe de créer un cadre de débats politiques. Si la plupart des états de la Communauté économique européenne attendaient du dialogue des avantages économiques, leurs partenaires du sud comptaient sur une avancée politique, notamment sur le dossier palestinien. Le 10 juin 1974, les ministres des affaires étrangères des neuf, réunis à Bonn, adoptèrent un texte précisant les domaines et les moyens de développer leur coopération et leurs relations avec les pays arabes.

Ces domaines étaient surtout techniques (l'industrie, les sciences, la culture, la formation, la technologie, la coopération financière) et le projet manquait de souffle politique.

Il fallait donc assurer la montée en puissance du volet politique, le seul capable de donner au dialogue une consistance concrète et durable. Bien entendu, le volet politique consistait à ce que les états européens s'investissent davantage pour un processus de paix juste au proche-Orient, ce qui impliquait une prise de position plus claire et plus ferme sur la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien. Il est notable que les états européens finirent par se rapprocher des vues des états arabes. Une étape importante dans l'évolution des membres de la CEE sur la question palestinienne sera franchie avec la déclaration de Londres, en juin 1977. Non seulement, cette déclaration reprend les déclarations antérieures où les palestiniens sont considérés comme un « peuple avec une identité nationale », mais elle ajoute que ce peuple a « besoin d'une patrie » et que cette patrie est « une condition indispensable à une paix juste et durable ». La déclaration appelle encore à la tenue de négociations avec la participation de « toutes les parties au conflit, y compris les représentants du peuple palestinien qui doivent participer aux négociations d'une manière appropriée ».

Lors de la 4^{ème} session de la commission générale du dialogue euro-arabe de Damas, en décembre 1978, le communiqué final prit acte de la position de la partie arabe selon laquelle une solution du conflit israélo-arabe devrait permettre au peuple palestinien de créer un état et d'exercer son droit au retour dans ses foyers. Par ailleurs, la partie européenne marquait clairement « son opposition à toute initiative tendant à modifier unilatéralement le statut de Jérusalem ».

C'est encore sur l'initiative de la France que le Conseil européen adoptera la déclaration de Venise du 13 juin 1980, à la suite du voyage du président Giscard d'Estaing dans le Golfe arabe (mars 1980). Le texte de Venise marque une prise de position politiquement forte de l'Europe en faveur de la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien. Ce texte contient les fondements essentiels de la position européenne sur la question palestinienne et définit une série de principes:

- La reconnaissance du droit à l'autodétermination des Palestiniens
- La fin de l'occupation israélienne
- L'illégalité des colonies juives ainsi que l'illégalité des modifications démographiques et immobilières dans les territoires arabes occupés et des actes modifiant unilatéralement le statut de Jérusalem
- La nécessaire implication de l'OLP dans les négociations de paix

A vrai dire, grâce à la déclaration de Venise, les états européens, pour la première fois, ont affirmé une position commune et indépendante des Etats-Unis sur l'un des principaux problèmes des relations internationales. En effet, alors que Washington avait soutenu et encouragé le processus de paix séparé entre l'Égypte et l'état d'Israël, les nations européennes prirent position en faveur d'un règlement global du conflit israélo-arabe et, à cet égard, elles rappelèrent la centralité de la question palestinienne. Jamais la communauté européenne – sous l'impulsion de la France – ne fut aussi proche de jouer un rôle de tout premier plan dans les affaires internationales.

Malheureusement, à partir de 1981, de nombreux événements vont constituer un frein au dialogue : l'élection en France de François Mitterrand – connu pour son amitié avec Israël – qui mettra du temps à retrouver les bases de la traditionnelle politique arabe de la France ; la guerre Irak-Iran qui va détourner toute l'attention sur les risques d'une déstabilisation du proche-Orient par l'Iran révolutionnaire ; les divisions interarabes (notamment les conflits entre l'OLP et la Syrie et entre l'Irak et la Syrie), l'invasion israélienne du Liban en 1982 ; enfin, le manque de motivation de certains pays européens alignés sur les Etats-Unis.

Toutefois, à partir de 1989, le dialogue euro-arabe semble reprendre de la vigueur. Cette relance est illustrée, le 27 juin 1989, par une déclaration des douze sous la forme d'un « appel pressant aux autorités israéliennes pour qu'elles mettent fin aux mesures répressives, qu'elles appliquent les résolutions 605, 607, et 608 du Conseil de Sécurité, qu'elles respectent les dispositions de la Convention de Genève », et appellent à la tenue d'élections dans les territoires occupés. Les pays de la Communauté européenne affirment encore plus précisément que l'OLP doit non seulement être associée au processus de paix mais y « participer ».

Mais la crise du Golfe, ouverte en août 1990, viendra paralyser le processus qui tombera dans les oubliettes de l'histoire.

Après l'effondrement du bloc soviétique et la première guerre contre l'Irak, en 1991, les Etats-Unis renforcent considérablement leur présence au proche-Orient arabe où ils vont s'employer à écarter les états européens, à l'exception de leurs proches alliés britanniques. C'est dans ce contexte que les pays européens imaginent, en 1992, le concept d'un partenariat « méditerranéen » qui semble surtout inspiré par des considérations économiques et le défi sécuritaire découlant des pressions démographiques et migratoires. L'objectif d'établir un partenariat euroméditerranéen sera exposé lors des conseils européens d'Essen, en décembre 1994, de Corfou, en juin 1994 et de Cannes, en juin 1995, puis finalement agréé par toutes les parties à la conférence de Barcelone en novembre 1995.

1.2. L'échec du processus de Barcelone

A partir de l'automne 1995 les relations entre l'Union européenne et les pays des rives méridionale et orientale de la Méditerranée ont été encadrées par le processus de Barcelone, ou partenariat Euromed. Ce processus, doublé à partir de 2003 de ce qu'on appelé la politique européenne de voisinage (PEV), a affiché pour ambition de construire une zone euro-méditerranéenne de prospérité partagée tout en réaffirmant les aspects politico-sécuritaires et socioculturels de ce partenariat.

Loin d'être une relance du dialogue euro-arabe ou même son simple déguisement, ce processus était un système nouveau qui ne reposait pas sur la même philosophie. A vrai dire, dès le départ, le processus de Barcelone était fondé sur de mauvaises bases. Il s'agissait de mettre entre parenthèse le dialogue euro-arabe, qui concernait les vingt-deux états de la Ligue arabe, pour le remplacer par une coopération avec une partie seulement des pays arabes, ceux de la Méditerranée (Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Jordanie, Autorité Palestinienne, Liban et Syrie), dont la Libye était tenue à l'écart, auxquels on a cru bon d'ajouter la Turquie et l'état d'Israël, ce qui n'était sans doute pas une bonne idée compte tenu, d'une part, du contexte de la crise israélo-arabe et, d'autre part, du fait que la Turquie ne voyait dans ce projet qu'un moyen de faire avancer son dossier d'adhésion à l'Union européenne. En outre, ce partenariat était déjà déséquilibré en 1995, alors que l'Union européenne ne comptait que 15 états membres, il l'est devenu encore plus quand l'Union européenne a réuni 27 membres pour une dizaine de pays du sud.

Le processus de Barcelone s'est voulu global avec trois volets :

- Un volet économique et financier ayant pour objectif principal la mise en place d'une zone de libre échange en 2010
- Un volet social, culturel et humain visant à favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles
- Un volet politique ayant pour objectif de définir un espace commun de paix et de stabilité, et surtout de contribuer à la résolution du conflit israélo-palestinien

Il est clair qu'aucun de ces volets n'a connu le succès.

La zone de libre échange a été vite oubliée et tout s'est résumé à un programme assez modeste : le programme MEDA qui a constitué l'instrument financier de l'Union européenne pour le financement d'Euromed. Les dépenses MEDA se présentent sous la forme de subventions et de prêts accordés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Au total de 1995 à 2005, les financements auront représentés une somme d'environ 10 milliards d'euros. Soit un milliard d'euros par an, ce qui est une somme dérisoire au regard de l'enjeu de

l'aménagement des relations entre les pays de l'Union européenne et leur sud. Par surcroît, ces programmes ont trop souvent été soumis à des conditions politiques ou sociales et des pressions de toutes sortes de la part des partenaires européens. Les concessions se sont faites à sens unique, au détriment des pays du sud : ouverture de leurs marchés aux produits européens mais restriction à l'entrée des produits du sud dans le marché des pays européens. Par ailleurs, on n'a pas progressé dans le domaine des échanges sud-sud. On peut se demander si tout cela n'était pas de la poudre aux yeux. En quoi ces programmes ont-ils réellement contribué à un meilleur développement des pays du sud, à l'exception, peut-être, d'un ou deux d'entre eux qui ont su tirer leur épingle du jeu en attirant quelques capitaux?

Si le volet économique est resté quasi insignifiant, le volet politique a été inexistant du fait que l'Union européenne a été incapable d'avoir une diplomatie commune et dynamique, notamment pour ce qui concerne le conflit de la Palestine qui est géré par les Etats-Unis avec la partialité pro-israélienne que l'on sait. Le durcissement de la politique israélienne a bloqué tout espoir d'une paix juste et durable. Par surcroît, toute la région a subi les contrecoups de la guerre et de l'occupation de l'Irak et, finalement, l'extrémisme a gagné du terrain en prospérant sur le terreau des humiliations et des frustrations. Alors que le processus de Barcelone avait pour ambition de « faire de la Méditerranée une zone de paix et de prospérité partagée », il faut bien constater que la situation n'a jamais été aussi mauvaise.

Dans ces conditions, le volet socioculturel, qui dépendait largement de réelles avancées politiques et économiques est resté au point mort. Par ailleurs, on voit bien les multiples difficultés rencontrées dans la circulation des personnes, y compris les universitaires et les étudiants du sud, entre les pays de l'Union européenne et de la Méditerranée méridionale. Le moins qu'on puisse dire c'est que les échanges socioculturels n'ont guère brillé alors que cela aurait été tellement important pour combattre la théorie du « choc des civilisations » défendue par d'influents cercles états-uniens.

Il convient également de souligner le fait que le processus d'élargissement de l'Union européenne, notamment vers l'Europe centrale à la suite de la chute de l'ancien bloc soviétique, a mobilisé tous les efforts politiques et financiers des états européens. Cet élargissement est devenu la préoccupation majeure d'un grand nombre de pays européens, notamment l'Allemagne. Seuls des pays comme la France, l'Italie ou la Grèce ont continué à manifester leur intérêt pour les pays du sud. Par surcroît, le réalignement d'un grand nombre de pays européens (la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Italie, Allemagne depuis la nomination d'Angela Merkel à la fonction de chancelier fédérale en novembre 2005) sur les Etats-Unis et les positions des nouveaux membres de l'Europe centrale qui ont les yeux tournés vers les Etats-Unis plus que vers l'Europe, constituent un frein au développement d'une politique cohérente vers le monde arabe. Une fois encore, on peut constater que l'Europe n'est qu'un mythe et elle n'a pas de vision stratégique. En 2003, l'invasion de l'Irak par les Etats-Unis – aux-

quels se sont malheureusement associés un certain nombre de pays européens alors que la France avait pris la tête de l'opposition à la guerre – a mis en évidence les divisions des diplomaties des différentes puissances européennes. En tout cas, l'Union européenne n'est pas une puissance politique en raison du fait qu'elle se montre incapable de choisir entre une politique originale et un alignement plus ou moins discret sur les Etats-Unis. L'Union européenne n'a pas encore trouvé sa place dans la recomposition du nouvel ordre international.

Dans ce contexte d'échec, il fallait bien constater que le processus de Barcelone était au point mort et en tirer la leçon. Alors que les européens avaient oublié leur sud à force de se tourner vers l'Europe centrale et orientale, il revient au président de la République française le mérite d'avoir replacé la Méditerranée au centre des géométries politiques. Partant de la constatation que le Processus de Barcelone n'a pas répondu aux attentes et s'était enfermé dans un dispositif technique et poussif, le président Nicolas Sarkozy a lancé l'idée d'une Union méditerranéenne entre les pays riverains et il a défini ce projet dans un discours prononcé à Tanger, le 23 octobre 2007.

2. Le nécessaire axe euro-arabe

2.1. L'Union pour la Méditerranée : une grande ambition

D'emblée, le projet d'Union de la Méditerranée s'est heurté aux calculs compliqués des partenaires européens de la France. Outre les pays de l'Europe de l'est, nouvellement adhérents à l'Union européenne, c'est surtout de l'Allemagne que sont venus les principaux obstacles.

Il faut bien constater que, parallèlement à l'ouverture de l'Union européenne à l'est, une sorte de fermeture a été pratiquée au sud, avec l'idée dans certains états européens que la Méditerranée est plus un mur qu'un pont ; et cela d'autant plus que des problèmes cruciaux comme l'immigration – puis le terrorisme abusivement assimilé au monde arabomusulman après les attentats anti-américains du 11 septembre 2001 – semblaient conduire à la construction d'une sorte de ligne de démarcation entre les deux rives de la Méditerranée. Lors d'une conférence de presse à Berlin, le mercredi 5 décembre 2007, le chancelier allemand Angela Merkel n'hésitait pas à déclarer : « Pour une Union européenne du nord, la Méditerranée est une frontière au même titre que le sont la Russie et l'Ukraine ».

Par une telle proclamation, la dirigeante allemande, hambourgeoise protestante plus nostalgique de la ligue hanséatique que du limes rhénan, s'en tient à une position traditionnelle, celle du Saint-Empire germanique pour qui les frontières s'arrêtaient au contact du monde musulman, lequel était perçu comme l'ennemi.

A Paris, elle définit l'idée d'une coopération avec le sud indiquant que la France moderne est l'héritière de l'alliance de revers avec Soliman conçue par François I^{er}, et réactivée par Louis XIV qui refusa de participer à la « Sainte Ligue » contre les turcs, lors du second siège de Vienne (1683). Berlin a une vision continentale, d'ailleurs limitée à la *Mitteleuropa*, Paris est dépositaire d'une ancienne et constante politique arabomusulmane qui lui interdit de considérer la Méditerranée comme une frontière, et encore moins un mur.

En termes de politique actuelle, ces constantes historiques expliquent que l'Allemagne, qui a trouvé une nouvelle volonté de puissance en faisant fait main-basse sur l'Europe centrale et orientale après la chute du bloc soviétique, ne souhaite pas voir la France exercer un contrepoids en revigorant une politique euro-méditerranéenne qui, en tout état de cause, ne peut que prendre appui sur sa politique arabe historique. Dans son édition du 11 mars 2008, le magazine allemand *Der Spiegel* pouvait exposer que la chancellerie a perçu l'initiative de Nicolas Sarkozy « comme une tentative de la France de se créer

Référence bibliographique

Thierry Fabre et Paul de Sant Cassia (dir.) (2005). *Les Défis et les Peurs : Entre Europe et Méditerranée*. Paris : Actes Sud.

une zone d'influence au sud du continent qui puisse faire contrepoids à la *Mittleuropa* dont l'entrée dans l'Union européenne entre 2004 et 2007 a davantage profité à l'Allemagne ».

Finalement, un compromis franco-allemand, intervenu lors de la rencontre entre le président Sarkozy et Mme. Merkel à Hanovre, le 3 mars 2008, a abouti à ce que le projet d'Union méditerranéenne, concernant initialement les seuls riverains de la Méditerranée et conçu sur le mode interétatique, devienne une Union pour la Méditerranée replacée dans le cadre communautaire de l'Union européenne. C'est ainsi que le « compromis franco-allemand » a été entériné par le conseil européen des 13 et 14 mars 2008, lequel – sans daigner consulter les pays du sud – a adopté l'appellation « Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée » et chargé la Commission européenne de faire des propositions avant le sommet de Paris appelé à se réunir le 13 Juillet 2008 en présence de tous les futurs membres de l'Union.

Plus encore qu'une rivalité entre la France et l'Allemagne qu'on ne saurait négliger, c'est bien une certaine idée de la construction européenne qui est en jeu. Le Conseil européen, réuni les 19 et 20 juin dans l'ambiance morose du non du peuple irlandais à la ratification du traité de Lisbonne, n'a accordé qu'une attention limitée au projet d'Union pour la Méditerranée mais son communiqué final traduit le manque d'envergure de la vision européiste et son obsession à réduire la coopération avec le sud aux problèmes sécuritaires et migratoires puisqu'il s'est contenté de souligner « l'importance de mettre l'accent dans les mois à venir sur les questions liés à la sécurité ainsi qu'à l'immigration ». Il est regrettable que la pression de Berlin – et sans doute les forces antifrançaises qui s'agitent dans le marigot eurocratique – ait conduit, le Conseil européen à replacer le projet initial d'Union méditerranéenne sous l'égide des institutions communautaires, lesquelles ont précisément enlisé le processus de Barcelone dans un mécanisme technocratique dont tout le monde a pu constater l'échec.

La bureaucratie bruxelloise récupérera donc le projet. Or, cette « européanisation » affaiblit singulièrement ce projet en lui faisant perdre de son autonomie et faisant courir le risque qu'un « grand dessein devienne, d'une façon ou d'une autre, une coquille à moitié vide ».

Dès lors que la perspective d'une Union méditerranéenne regroupant les seuls riverains a été écartée au profit d'une resucée du processus de Barcelone, le risque est que la nouvelle union hérite de tous les aspects négatifs du dit processus dont on sait que la gestion bureaucratique au niveau de l'eurocratie avait vite dilué le peu de volonté politique. Il est certain que, comme nous dit Frédéric Allemand, « l'insertion du projet français dans le cadre de l'UE conduit à subordonner son développement au rythme de la négociation communautaire et à en reproduire la complexité. La gestion technique des relations euro-méditerranéennes menace de l'emporter sur l'accompagnement politique ».

Référence bibliographique

Edmond Jouve (juin, 2008). « L'Union pour la Méditerranée : oui, mais... »

Référence bibliographique

Frédéric Allemand (juin, 2008). « La coprésidence de l'Union pour la Méditerranée : l'expression d'une volonté politique renouvelée ». À *L'Union pour la Méditerranée : pourquoi ? comment ?*. Paris : Fondation pour l'innovation politique.

La résolution finale adoptée lors du sommet pour la Méditerranée qui s'est réuni à Paris, le 13 juillet 2008 traduit les ambiguïtés d'un compromis assez boiteux entre un projet français ambitieux et novateur et les conceptions européennes qui finissent toujours par se mettre d'accord sur le plus petit dénominateur commun. Du coup, l'Union pour la Méditerranée qui a été lancée le 13 juillet 2008 lors du sommet de Paris, a vu ses objectifs se réduire en même temps que le nombre de ses membres augmentait. La déclaration du sommet de Paris précise les six grands projets techniques qui ont été retenus – la dépollution, les autoroutes maritimes et terrestres, la protection civile, la création d'une université euro-méditerranéenne et d'un programme Erasmus pour la Méditerranée, le développement des entreprises et la mise en place d'un plan solaire et la recherche pour les énergies nouvelles – mais elle laisse apparaître un certain « flou » sur le plan politique². A cet égard, il est notable l'obsession sécuritaire de nombreux européens et les questions des migrations ont conduit à occulter la mise en place de la politique de civilisation préconisée par le président français et reposant sur la construction d'un dialogue des civilisations faisant de la Méditerranée un nouveau creuset de civilisations³ ; ce qui impliquerait également que les pays européens cessent de penser le sud en se agitant l'épouvantail d'une fantasmagorique « menace islamique⁴ ».

Mais c'est sur le point relatif à la paix en Méditerranée et au proche-Orient que la déclaration du sommet de Paris reste le plus en retrait. On a pu constater que la référence à la fin de l'occupation des territoires arabes par Israël a été supprimée et le communiqué final, comme nous dit Zeina El Tibi⁵, apporte simplement son « soutien au processus de paix israélo-palestinien, sans évoquer explicitement la création d'un état palestinien. En outre, on peut regretter que les pays européens aient cédé à l'exigence d'Israël d'enlever toute référence au plan de paix arabe adopté au sommet arabe de Beyrouth en 2002 et réaffirmé au sommet arabe de Riyad en 2007 ».

La question est la suivante : peut-on développer une coopération euro-méditerranéenne d'envergure sans résoudre les crises qui affectent la région ? L'ancien président égyptien Hosni Moubarak a souligné que « les échecs du passé sont dus aux échecs du processus de paix au proche-Orient ».

Comme le rappellent la plupart des auteurs de l'ouvrage collectif *Quelle union pour quelle Méditerranée ?*, les problèmes politiques qui ont empêché le processus de Barcelone d'avancer positivement ne disparaîtront pas par enchantement : le drame de la Palestine, les désordres au proche-Orient, le conflit algéro-marocain à propos du Sahara marocain, l'occupation d'une partie de Chypre par l'armée turque, les crises balkaniques. Se référant à l'expérience peu convaincante du processus de Barcelone et contestant les affirmations selon lesquelles la nouvelle Union pour la Méditerranée devra « travailler sur des projets concrets en faisant abstraction des crises politiques », beaucoup font valoir, surtout au sud, qu'il est difficile de créer un grand ensemble de coopération en faisant abstraction des conflits qui opposent les membres de cet

⁽²⁾ Zeina El Tibi (2008). « Union pour la Méditerranée : le pari gagné de Nicolas Sarkozy ». *La Revue du Liban* (num. 4167, 20 juillet).

⁽³⁾ Edgar MORIN (1998). « Penser la Méditerranée et méditerranéiser la pensée ». *Confluences méditerranée* (num. 28, hiver, 1998-1999).

⁽⁴⁾ Charles Saint-Prot (2008). *Islam. L'avenir de la Tradition entre révolution et occidentalisation*. Paris: Le Rocher.

⁽⁵⁾ Zeina El Tibi (2008). « Union pour la Méditerranée : le pari gagné de Nicolas Sarkozy ». *La Revue du Liban* (num. 4167, 20 juillet).

Référence bibliographique

Charles Saint-Prot et Zeina el Tibi (dir.) (2008). *Quelle union pour quelle Méditerranée ?*. Paris : Observatoire d'études géopolitiques / Karthala.

ensemble. En tout cas, on peut émettre des doutes sur la possibilité de lancer un processus durable de coopération et d'échanges alors que les frontières sont fermées entre le Maroc et l'Algérie du fait du conflit saharien et du soutien apporté par Alger aux sécessionnistes du Polisario ou encore quand un peuple de la Méditerranée reste privé des droits les plus élémentaires depuis soixante ans.

La crise majeure est naturellement la question de la Palestine. Il est d'ailleurs significatif que faisant peu de cas de son appartenance à l'Union pour la Méditerranée, l'état d'Israël a déclenché une opération militaire meurtrière contre le territoire palestinien de la région de Gaza, fin décembre 2008, portant un véritable coup de poignard dans le dos de l'UPM. Il est clair que sans un règlement juste de la question nationale palestinienne, on voit mal comment pourrait se réaliser l'objectif fixé par M. Nicolas Sarkozy visant à sortir du « cycle infernal de la vengeance et de la haine » entre Israël et les pays arabes.

A cela, les promoteurs français du projet rétorquent non sans raison, que le meilleur moyen de n'arriver à rien, c'est de rester à ne rien faire et de laisser les autres faire l'histoire.

« Attendre peut être un bon prétexte pour ne rien faire. Soyons lucides : si nous subordonnons toute coopération entre les deux rives à la Méditerranée à la résolution des crises, nous perdrons encore plus de temps et nous ne réglerons pas des problèmes urgents qui concernent tous les peuples et tous les pays de la Méditerranée. Bien sûr, nous sommes confrontés à des obstacles considérables. Il ne s'agit pas d'ignorer les crises, et encore moins de renoncer à les résoudre, mais d'avoir l'audace et le courage de faire le pari de travailler ensemble sur des dossiers concrets, sur des questions urgentes de façon à créer une dynamique de dialogue qui favorisera la résolution des conflits. »

Henri Guaino. Entretien à *Quelle union pour quelle Méditerranée ?*. ouvrage précité.

Malgré ses imperfections, dues à la frilosité des partenaires européens de la France et, il faut bien le souligner, au manque d'engagement résolu de la plupart des pays du sud – à l'exception du Maroc qui avait soutenu immédiatement la proposition du Président de la République française –, l'Union pour la Méditerranée constitue un progrès et représente un grand espoir. Grâce à la nouvelle Union pour la Méditerranée, les mécanismes de coopération entre les deux rives vont être revus et les pays européens vont se tourner davantage vers leur sud immédiat où se joue leur avenir. L'un des piliers de l'Union pour la Méditerranée est l'environnement et le développement durable conçu dans un cadre euroméditerranéen et comme une réponse aux défis géopolitiques en matière d'équilibre entre les deux rives et de stabilité régionale.

Surtout, la nouvelle union devrait se construire selon le schéma proposé par la France, lequel est très différent du processus de Barcelone sur des points essentiels, dont le plus important est que l'Union pour la Méditerranée s'attachera à réaliser des projets concrets conçus sur une base paritaire et elle respectera l'égalité et la parité entre le nord et le sud. Le ministre algérien des affaires étrangères, Mourad Medelci, a résumé le point de vue des pays arabes en insistant sur la satisfaction qui vient du « caractère paritaire de cette nouvelle union dans la mesure où à la différence du Processus de Barcelone l'approche

Référence bibliographique

Jawad Kerdoudi (2008). « Le Maroc et L'Union pour la Méditerranée ». À *Quelle union pour quelle Méditerranée ?*. ouvrage précité.

Référence bibliographique

Abderrahmane Marouf Araïbi. (14 juillet, 2008). « Une nouvelle page pour la Méditerranée ». El Moujtahid (Alger).

est collégiale, fondée sur une prise en main commune des destinées de cette union avec une coprésidence représentant les deux rives, un secrétariat permanent également constitué à part égales ».

Lors de la conférence de presse finale, le président Sarkozy a voulu souligner ce point en précisant que l'Union sera coprésidée, pour une première période de deux ans, par un représentant du nord et un représentant du sud. L'Union sera dotée de nouvelles structures institutionnelles. Ainsi, un sommet réunira les chefs d'état et de gouvernement tous les deux ans. Les ministres des affaires étrangères se réuniront chaque année. L'Union pour la Méditerranée aura également un secrétariat permanent dont la localisation et la composition, qui ont fait l'objet d'intenses tractations ont été décidées lors de la réunion des ministres des affaires étrangères, les 3 et 4 novembre 2008 à Marseille. Au terme d'un accord qui semble être une cote mal taillée entre les diverses exigences, le siège de l'organisation qui s'appellera finalement Union pour la Méditerranée, sera installé à Barcelone, au Palais Pedralbes. La Ligue arabe sera membre de l'Union pour la Méditerranée. Le secrétaire général sera le représentant d'un pays arabe, flanqué de six adjoints : Turquie, Grèce, Palestine, Israël, Malte et Italie. On voit que la volonté de respecter de délicats et improbables équilibres a prévalu, parfois aux dépens de la cohérence du projet : on ne peut que s'étonner de l'absence dans l'équipe dirigeante de pays aussi importants pour le dialogue des deux rives que le Maroc, l'Algérie ou la Tunisie. La nomination au poste de secrétaire général d'un jordanien, M. Ahmed Massadeh, peut surprendre dans la mesure où – quelle que soit les qualités de la personne – la Jordanie n'est pas le pays le plus représentatif de la réalité méditerranéenne.

L'Union pour la Méditerranée répond à l'ambition de bâtir des solidarités concrètes dans le domaine du développement durable, mais elle doit nourrir une encore plus grande ambition en faisant en sorte que la Méditerranée ne soit pas une frontière mais le trait d'union entre des civilisations alliées pour participer à la construction du monde de demain. Le principal problème réside dans le fait que le partenariat euroméditerranéen n'a précisément jamais été un partenariat en raison de l'inégalité des rapports de force : d'un côté, un bloc d'états européens regroupés dans un système institutionnel (l'Union européenne), de l'autre côté une dizaine d'états arabes (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Palestine, Jordanie, Liban, Syrie), plus la Turquie et Israël qui sont entre les deux. Le déséquilibre s'est naturellement traduit en termes de pouvoirs et de comportements pour finalement conduire à un échec.

Affichant désormais la même disproportion, l'Union pour la Méditerranée risque de conduire à la même impasse, quand bien même les responsables français ont-ils pris le soin de répéter que le système devrait être fondé sur « coopération d'égal à égal entre le nord et le sud ». Puisque l'ensemble de l'Union européenne – y compris les pays de la Baltique et de l'Europe de l'est – est devenu l'un des acteurs de l'Union pour la Méditerranée, il serait souhaitable – comme l'a déclaré le colonel Kadhafi disant tout haut ce que pensaient

⁽⁶⁾Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Syrie, Tunisie

tout bas les dirigeants de quelques états arabes⁶ réunis à Tripoli, le 10 juin 2008 – que la Ligue des états arabes bénéficie du même statut, c'est à dire que tous les pays arabes adhèrent à l'Union. Cela permettrait de rééquilibrer le projet, y compris sur le plan financier grâce aux pays du Golfe arabe. Comment peut-on imaginer que ces pays financeront des projets s'ils ne sont pas vraiment associés au processus ?

Dans ces conditions, il serait utile de réactiver le dialogue euroarabe qui malgré qu'en aient ses détracteurs reste, à ce jour, la seule tentative sérieuse d'une politique européenne hardie et imaginative. Le dialogue euro-arabe qui a été l'un des exemples de la tentative de construire un nouvel ordre économique international, constitue (selon Mohamed Bennouna) « l'une des plus remarquables et des plus ambitieuses tentatives de rapprochement à l'échelon régional ». C'est aussi à l'époque du dialogue euro-arabe, notamment lors de la déclaration de Venise, que les pays européens ont entrevu et représenté un haut moment d'une diplomatie européenne créative, dynamique et tentant de se démarquer de l'hégémonie américaine. Il convient également de rappeler que le dialogue euro-arabe a reposé sur une stratégie française visant à donner à l'Europe un rôle international. Et cela a été rendu possible parce que la France, forte de sa précieuse politique arabe, joua hardiment son rôle de locomotive et ne resta pas emprisonné dans le carcan eurocratique.

2.2. Peut-on imaginer un avenir commun ?

Dans le nouvel ordre mondial qui est en train de se construire, les nations européennes et les pays du sud de la Méditerranée sont menacés de marginalisation économique et politique. Pourtant, les uns et les autres ont des atouts qui devraient leur permettre de faire face aux répercussions des mutations en cours. L'un de ses atouts est précisément leur proximité. Voici de grands ensembles avec plus de 350 millions d'hommes et de femmes du côté arabe et près de 500 millions du côté des pays membre de l'Union européenne. Dans chacun de ces ensembles, il est temps de redécouvrir les facteurs de rapprochement dus à l'histoire et à la géographie, aux flux migratoires, aux échanges. L'Europe qui veut jouer un rôle sur la scène internationale ne peut se désintéresser d'une région stratégique qui est sa voisine. Pour leur part, les arabes cherchent des partenaires pour échapper à l'hégémonie des Etats-Unis.

La coopération entre les pays de l'Union européenne et le monde arabe pourrait – et devrait – se développer dans tous les domaines.

Pour l'économie, ce pourrait être le transfert de technologie des pays européens vers les pays arabes ; l'aide à la création d'un potentiel industriel et agro-alimentaire dans les pays arabes; des garanties en matière d'approvisionnement d'énergie (le monde arabe est l'un des premiers détenteurs de réserves de pétrole et de gaz) ; l'intensification des investissements et des partenariats ; une meilleure ouverture aux produits des uns ou des autres, etc. Il ne s'agit pas simplement de vendre des automobiles, des machines ou des fromages et d'acheter

Références bibliographiques

- Mohamed Bennouna** (1983). *Droit international du développement*. Paris : Berger-Levrault, (collection « Mondes en devenir »).
- Charles Saint-Prot** (2008). *La politique arabe de la France*. Paris : Paris : Observatoire d'études géopolitiques / Karthala.

du pétrole et du gaz dans les meilleures conditions. Il faut des objectifs ambitieux ayant trait à la mise en place d'une coopération qualitative destinée à aider au développement des pays arabes, à la création d'emplois (ce qui limiterait les flux migratoires), à la création de synergies. Le but recherché devrait consister à créer une sorte de pôle économique euroarabe capable de peser dans la mondialisation.

Pour la politique, les états européens devraient s'investir davantage et d'une manière plus cohérente de façon à rééquilibrer la politique états-unienne au proche-Orient de façon à favoriser un véritable processus de paix. Cela implique une position plus indépendante de l'Union européenne. Plus largement, il s'agit de prendre conscience que le nouvel ordre international est encore à construire. La mondialisation n'est pas le meilleur des mondes et il n'est pas possible de se satisfaire de l'actuel désordre mondial que l'hyperpuissance états-unienne est incapable de gérer, lorsqu'elle n'en est pas l'une des causes principales. Depuis la fin des années 1990, les Nations Unies ont été soit ignorées, soit réduites à un rôle de comparse. Comme le note le professeur Robert Charvin : « Les Etats-Unis ne peuvent invoquer les faiblesses que manifestent les Nations Unies dans la mesure où ils en sont les principaux responsables. Il existe une volonté manifeste de l'administration Bush de s'opposer à toute forme de coopération internationale, que ce soit dans le domaine de l'environnement ou de la démilitarisation, ou leur dénigrement de la Cour pénale internationale ».

De fait, le nouvel ordre mondial est déséquilibré par l'existence d'une superpuissance que rien ne limite. Or, un monde où le fort est trop puissant et trop arrogant et les faibles trop faibles ne peut être un monde stable et pacifique. Il n'appartient pas à une seule puissance de redessiner la géopolitique et de réécrire le droit international à sa guise. La paix et la stabilité passent par un monde équilibré, multipolaire. Et un monde équilibré et stable est celui où le droit des peuples est respecté. Rien ne peut justifier de déroger à cette règle et surtout pas le prétexte mensonger de vouloir promouvoir la démocratie car la démocratie ne se décrète pas et elle ne peut arriver dans les fourgons d'armées étrangères après que celles-ci aient provoqué la mort de dizaines de milliers de personnes. Nous savons depuis longtemps que le mépris de la primauté du droit international est profondément enraciné dans les pratiques américaines. Mais ce mépris a atteint un degré inouï avec l'administration Bush qui a constamment ignoré l'ONU et transformé le Conseil de sécurité en simple chambre d'enregistrement des positions des Etats-Unis. L'unilatéralisme états-unien prévaut désormais dans tous les domaines des relations internationales. Cet unilatéralisme, qui est tout uniment l'autre nom de l'impérialisme, est particulièrement flagrant pour ce qui concerne le dossier du proche-Orient. Après les attentats du 11 septembre 2001, les Etats-Unis ont carrément mis l'ONU de côté. Au nom de la lutte contre le « terrorisme global », les Etats-Unis ont confisqué le droit international, proclament arbitrairement que telle ou telle règle n'a plus lieu d'être appliquée.

Référence bibliographique

Robert Charvin (2001).
« L'affrontement Etats-Unis – Afghanistan et le déclin du droit international ». *Actualité et Droit International* (novembre).

La question qui se pose est donc la suivante : que reste-t-il du droit international face à l'unilatéralisme américain ? Cette question nous renvoie à la responsabilité des autres nations importantes de la communauté internationale, notamment les pays de la vieille Europe qui n'ont pas de leçons à recevoir de la nouvelle Amérique, arrogante, sûre d'elle et dominatrice. Si nous voulons que l'ordre mondial soit multilatéral, si nous voulons qu'il soit plus équilibré et plus juste, il faut, sans doute, que les pays européens soient, comme le disait le ministre des affaires étrangères français, Dominique de Villepin, à la tribune des Nations Unies, le 14 février 2003, « les gardiens d'un idéal, les gardiens d'une conscience. C'est la lourde responsabilité et l'immense honneur qui sont les nôtres ». C'est dans ces conditions, qu'une coopération euroarabe pourrait constituer un puissant levier pour construire un monde plus équilibré.

Il existe donc de multiples raisons justifiant une coopération plus étroite dans tous les domaines, y compris sur les questions les plus épineuses comme celle des migrations. Le problème des flux migratoires est un problème auquel les deux ensembles sont confrontés, aussi bien en Europe que sur la rive sud de la Méditerranée. On assiste désormais à un flux migratoire vers des pays comme l'Algérie, la Tunisie ou le Maroc. Il est clair que l'intérêt commun des pays du sud de la Méditerranée, surtout les pays du Maghreb, et de ceux du nord est d'endiguer ce mouvement. On sait bien que ces flux sont organisés par des mafias, des gens sans scrupules, des « négriers » des temps modernes. Ces flux ne règlent aucun problème et ne font pas reculer la misère. Les solutions à la misère sont ailleurs : elles sont précisément dans des projets communs d'aide au développement, dans des formes renouvelées et originales de coopération nord-sud. Les solutions passent aussi par la cessation des crises politiques. Souvent les candidats à l'exode sont les ressortissants de pays frappés par les crises politiques et les guerres : l'Irak, l'Afghanistan, la Somalie...

Tout ramène inexorablement à la volonté politique. Cela nous indique les voies que devraient prendre une coopération rénovée. On sait que le dialogue euro-arabe, jadis, puis le processus de Barcelone, naguère, ont été paralysés par l'esprit trop étroit de pays du nord qui, à l'exception de la France, n'ont jamais su ou voulu donner un souffle volontariste et ambitieux à la construction d'un axe euro-méditerranéen, lequel il faut bien le souligner est avant tout un axe euro-arabe. Précisément, force est de constater que la volonté politique fait défaut à une construction européenne qui ne tend qu'à la constitution d'un espace essentiellement économique et juridique, faisant de nos nations des « retraits de la grande Histoire ». Pour représenter une vraie ambition partagée, la perspective doit être politique et civilisationnelle. C'est dire qu'il ne faut pas raisonner en boutiquier ou selon les vues étriquées et bureau-technocratiques de la commission de Bruxelles, mais en visionnaire.

L'enjeu est de créer un axe géopolitique et de concrétiser un dialogue des civilisations. Sur ce point comme sur tant d'autres, c'est encore le général de Gaulle, ce grand bâtisseur d'avenir, qui avait fixé le cap :

Référence bibliographique

Marcel Gauchet (2002). *La démocratie contre elle-même*. Paris : Gallimard.

« Il faut voir loin. Il y a, de l'autre côté de la Méditerranée, des pays en voie de développement. Mais il y a aussi chez eux une civilisation, une culture, un humanisme, un sens des rapports humains que nous avons tendance à perdre dans nos sociétés industrialisées et qu'un jour nous serons probablement très contents de retrouver chez eux. Eux et nous, chacun à notre rythme, avec nos possibilités et notre génie, nous avançons vers la civilisation industrielle. Mais si nous voulons, autour de cette Méditerranée – accoucheuse de grandes civilisations – construire une civilisation moderne qui ne passe pas par le modèle américain et dans laquelle l'homme sera une fin et non un moyen, alors il faut que nos cultures s'ouvrent très largement l'une à l'autre. »

Cité à Paul Balta et Claudine Rulleau (1973). *La politique arabe de la France*. Paris : Sindbad.

Il s'agit donc d'imaginer une grande ambition politique partagée.

Tout l'enjeu est là : l'objectif doit être de créer un axe géopolitique euro-arabe et ouvert sur l'ensemble du monde musulman, en particulier en Turquie et en Afrique noire.

C'est une ardente obligation si nous voulons, de part et d'autre de la Méditerranée, rester des acteurs de l'histoire et faire en sorte que notre vieil espace de civilisations demeure un pôle majeur du monde de demain. Mais l'enjeu n'est pas seulement géopolitique, il est également civilisationnel.

2.3. L'enjeu civilisationnel

Plus encore qu'une géopolitique de la proximité, il s'agit de prendre en considération une proximité des valeurs entre les héritiers des grandes civilisations monothéistes qui se sont développées de part et d'autre de la Méditerranée.

En effet, plus encore que les crises financières et les maladies de l'économie virtuelle mondialisée, ce qui menace le monde moderne est la crise intellectuelle et morale.

Cette crise est un danger pour la survie des civilisations dont les fondements sont d'abord spirituels. Pour tout dire, le danger n'est pas celui d'un improbable « choc des civilisations » ; le danger c'est de voir disparaître les civilisations elles-mêmes.

La théorie moderne du choc des civilisations trouve son origine dans les travaux d'un universitaire britannique, soupçonné d'avoir appartenu aux services secrets de Londres, Bernard Lewis. Celui-ci aborde ce thème dès 1957, puis il le développe dans un ouvrage, *The Middle East and the West*. Lewis qui manifeste un soutien sans faille au jeune état sioniste installé en Palestine, tente de ramener le conflit résultant de la spoliation des droits nationaux des palestiniens à une opposition entre l'Orient et l'Occident en exposant que « les ressentiments actuels des peuples du proche-Orient se comprennent mieux lorsqu'on s'aperçoit qu'ils résultent, non pas d'un conflit entre des Etats ou des nations, mais du choc entre deux civilisations ».

Référence bibliographique

Bernard Lewis (1964). *The Middle East and the West*.
Bloomington : Indiana University Press (p. 135).

Installé aux Etats-Unis en 1974, Lewis, qui passe pour un spécialiste de l'Orient musulman, est devenu l'un des conseillers de Paul Wolfowitz, un proche des néoconservateurs de l'administration Bush et l'un des plus ardents partisans de la guerre contre l'Irak en mars 2003. La vision d'un choc des civilisations, opposant Islam et Occident (ou « civilisation judéo-chrétienne ») est au coeur de la pensée de Bernard Lewis, une pensée essentialiste « qui réduit les musulmans à une culture figée et éternelle ».

À propos de la intervention de Lewis en la guerre contre l'Irak, Edward Saïd a écrit:

« Bernard Lewis et Fouad Ajami ont exercé une influence majeure sur le Pentagone et le Conseil national de sécurité de M. George W. Bush : ils ont aidé les faucons à penser avec des idées aussi grotesques que l'esprit arabe, ou le déclin séculaire de l'Islam ».

« L'humanisme, dernier rempart contre la barbarie ». *Le Monde diplomatique* (septembre 2003).

L'idée de Lewis a été reprise par Samuel Huntington dans un fameux article, « The Clash of Civilizations », et elle est également très en vogue dans les sectes évangéliques qui sont devenues des relais de la politique des Etats-Unis dans de nombreux pays d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie. L'idéologie du choc des civilisations conduit à affirmer que le monde musulman est violent ou « anti-occidental » par nature et non en raison des injustices qui lui sont faites, ou qu'il croit subir. Ainsi, lorsque Lewis affirme que la crise du proche-Orient ne surgit pas d'une querelle entre états, mais d'un choc des civilisations, il cherche d'abord (dans les années 1950) à créer une sorte de front occidental, incluant l'état d'Israël, contre le monde musulman puis il vise à exonérer les Etats-Unis de toute responsabilité dans les crises proche-orientales et tente d'embrigader le monde dit « occidental » dans une croisade au service de la politique hégémonique des Etats-Unis, sans prendre en considération les problèmes de fond.

Le concept nébuleux du choc des civilisations a été progressivement élaboré pour fournir une idéologie de remplacement au complexe militaro-industriel et à l'hégémonisme états-unien après l'effondrement de l'URSS. Il vise à justifier la politique états-unienne ayant pour objet de dessiner un nouveau Grand Moyen Orient (Greater Middle East), soumis aux seuls intérêts des Etats-Unis, en particulier pour ce qui concerne le contrôle du pétrole et des routes de l'énergie. Le mythe du choc des civilisations s'appuie sur un découpage farfelu du monde entre sept ou huit grands blocs imaginés de manière totalement artificielle et arbitraire : civilisations africaine, confucianiste chinoise, hindoue, japonaise, latino-américaine, musulmane, occidentale et orthodoxe. Dans cette conception, le terme d'Occident, qui de fait, ne signifie rien, n'est que le cache-sexe d'un groupe de nations dont les Etats-Unis entendent être le chef de file et le suzerain, selon le principe, exposé par Zbigniew Brzezinski dans *The Grand Chessboard*. Dès lors, l'Europe est conçue comme un simple appendice de l'Occident états-unien.

Référence bibliographique

Alain Gresh (2004). « A l'origine d'un concept ». *Le Monde diplomatique* (septembre).]

Références bibliographiques

Samuel Huntington (1993). « The clash of Civilizations ». *Foreign Affairs* (vol. 72, num. 3).

Charles Saint-Prot. « La secte évangéliste et le jeu des Etats-Unis dans le monde arabe ». Paris : Paris : Observatoire d'études géopolitiques / Karthala

En réalité, ces divisions entre civilisations arbitraires et elles reposent exclusivement sur des conceptions géopolitiques qui reflètent les grands axes de la stratégie des Etats-Unis : installer la doctrine de la guerre préventive décidé par la seule superpuissance états-uniennes à la place du droit international, isoler les nations orthodoxes, notamment la Russie, des autres nations européennes, maintenir la fiction d'un bloc occidental, hérité de la guerre froide, sous contrôle états-unien et auquel est incorporé l'état d'Israël sous le couvert d'une référence à un fumeux concept « judéo-chrétien », imaginer un très hypothétique « axe du mal » regroupant l'islam et le Chine, concevoir un ensemble musulman compact alors même qu'il existe des civilisations très différentes : l'arabe, la persane, l'indonésienne, la malaise, l'indienne (pakistanaise), l'islam africain etc.

Pour être clair, ce n'est pas le monde islamique, lui-même divisé entre de multiples civilisations, qui veut imposer quoi que ce soit aux autres et c'est plutôt le rêve des Etats-Unis d'imposer non seulement leur modèle mais leur omnipotence. Bien entendu, les groupes radicaux terroristes que l'on assimile abusivement à l'islam font le jeu de cette politique. Sans Ben Laden, il n'y aurait pas eu l'invasion de l'Irak et l'installation des Etats-Unis dans plusieurs pays du proche-Orient. La nébuleuse al Qaïda fait le jeu de la politique états-unienne en lui fournissant un alibi et en créant un nouvel ennemi mondial imaginaire : le monde musulman.

C'est pourquoi, les nations européennes doivent résolument prendre position contre la théorie du choc des civilisations et favoriser le dialogue des civilisations, lequel passe par la défense de la diversité des civilisations et des nations. Ce dialogue des civilisations ne naîtra par génération spontanée, il ne peut être que le résultat de la volonté politique. Cela suppose d'abord d'éteindre les feux là où ils existent et de régler les problèmes qui engendrent l'incompréhension, l'humiliation et le fanatisme. Plus encore, il est indispensable de prendre la véritable mesure de la partie qui se joue. Ce qui nous menace ce n'est pas l'autre. Ce qui nous menace c'est de disparaître nous-mêmes, c'est l'homogénéisation de la « mondialisation-américanisation » qui tend à créer un individu indifférencié qui pensera la même chose et consommera les mêmes produits, de la Finlande à la Jamaïque. Il faut donc, d'abord, préserver nos propres civilisations pour, ensuite, dialoguer et coopérer avec tous ceux qui veulent résister à la globalisation totalitaire et éradicatrice des civilisations traditionnelles. Dans ce combat les civilisations islamiques, en particulier la civilisation arabe, seront davantage nos alliés que nos ennemis.

Dans les relations internationales du XXIème siècle, la dimension civilisationnelle sera l'immense défi que devra relever l'humanité. Aujourd'hui, l'humanité court le risque d'être privée de l'élément éthique de la vie à cause d'un système tendant vers une société globalisée, uniformisée et utili-

taire ; un système qui combine la standardisation des cultures et l'exaltation de l'individu sans feu ni lieu. Ce qui est en question est une certaine idée de l'homme, l'humanisme.

Le dialogue des civilisations est le rempart contre les tensions et l'instabilité dans le monde mais il est aussi la condition nécessaire pour que le monde futur conserve une dimension humaniste et ne soit pas livré au matérialisme et à la marchandisation. L'urgence consiste donc à créer des instances de dialogue, des ponts entre les civilisations. Sur ce plan, une coopération entre les grands et anciens centres de civilisations que sont les nations européennes et la nation arabe, est une ardente obligation.

C'est dire encore l'importance de relancer un dialogue euro-arabe qui sera le socle du dialogue des civilisations.

Résumé

Nous ne devons pas sous-estimer les difficultés pour relancer une grande géopolitique euro-arabe.

Bichara Khader peut constater qu'il existe encore bien des facteurs de blocage, en particulier du côté des pays européens :

« On a le sentiment que, pour l'Europe, la Méditerranée est d'abord un problème avant d'être un espace et un lien, et qu'elle apparaît comme une "menace", "une mer instable", une "mer à ennuis", bref une "amère Méditerranée". »

Bichara Khader (1997). *Le partenariat euro-méditerranéen après la conférence de Barcelone*. Paris : L'Harmattan (p. 206-207).

La première difficulté a trait aux conditions mêmes de la construction de l'Union européenne, laquelle reste inspirée par les seules considérations économiques ultralibérales et les solutions technocratiques qui constituent la philosophie de la Commission de Bruxelles. Il est avéré que cette construction manque de souffle et d'imagination. Si l'on pose la question de savoir si l'Union européenne a eu une politique en Méditerranée au cours des vingt dernières années, force est de constater qu'en dehors d'accords strictement commerciaux, aucune vision stratégique ne s'est dégagé qui ouvrir la voie vers une réelle coopération entre les deux rives, à l'exception du projet français d'Union pour la Méditerranée qui reste à préciser et à construire.

La deuxième difficulté provient des divergences de vues entre les pays européens. Certains ne marquent aucun intérêt pour els sud de la Méditerranée et n'envisage cette région du monde que sous le seul aspect des risques d'agitation et des flux migratoires. C'est pourquoi, au sein de cette Union, des pays doivent jouer un rôle de pionniers et de visionnaires. Ils doivent s'attacher à établir un minimum de convergence entre les nations européennes. A cet égard, la France dont la politique arabe s'inscrit dans l'histoire, l'Italie, vieille terre de civilisation et d'échanges entre les cultures, la Grèce, bien sûr, l'Espagne, qui ne peut oublier son passé andalou, et quelques autres devraient conjuguer leurs efforts pour jeter les fondations d'une coopération solide et durable avec les pays arabes.

La troisième difficulté concerne le monde arabe qui reste très divisé et trop souvent incapable de définir une stratégie commune cohérente.

De part et d'autre, un effort considérable doit donc être fourni pour redonner un sens à la géopolitique euro-arabe et réaffirmer le principe que la Méditerranée n'est pas une frontière mais un trait d'union.

Au début du XXIème siècle, à l'heure des défis de la mondialisation et de l'émergence de nouvelles puissances (Chine, Inde) issues d'autres civilisations que les nôtres, la coopération entre l'Union européenne et ses voisins des rives méridionales et orientales de la Méditerranée constitue une ardente obligation. Il est urgent de repenser l'évolution des relations entre le monde arabe et les pays européens en termes de dialogue, de partenariat, de coopération équilibrée et constructive en matière politique, économique et culturelle.

L'alternative pour les arabes et les pays européens est simple: s'associer et devenir l'une des régions importantes du monde de demain ou être divisés, s'ignorer mutuellement et se retrouver marginalisés. L'enjeu pour les nations européennes et le monde arabe est de continuer à rester des acteurs de l'histoire. L'enjeu c'est de faire en sorte que nos vieilles nations demeurent attachées à leurs valeurs, renouent les anciennes solidarités et reprennent les dialogues féconds qui ont fait de nos régions un foyer de civilisation, de coopération et de dialogues pertinents.

Bibliographie

Araïbi, Abderrahmane Marouf. (14 juillet, 2008). « Une nouvelle page pour la Méditerranée ». El Moujtahid (Alger).

Allemand Frédéric (juin, 2008). « La coprésidence de l'Union pour la Méditerranée : l'expression d'une volonté politique renouvelée ». À *L'Union pour la Méditerranée : pourquoi ? comment ?*. Paris : Fondation pour l'innovation politique.

Balta, Paul ; Rulleau Claudine (1973). *La politique arabe de la France*. Paris : Sindbad.

Bennouna, Mohamed (1983). *Droit international du développement*. Paris : Berger-Levrault, (collection « Mondes en devenir »).

Berramdane, Abdelkhaleq (dir.) (2005). *Le partenariat euro-méditerranéen à l'heure de l'élargissement de l'Union européenne*. Paris : Karthala.

Benchenane, Mustapha (1983). *Pour un dialogue euro-arabe*. Paris: Berger-Levrault, 1983.

Bourrinet, Jacques (dir.) (1979). *Le dialogue euro-arabe*. Paris : Economica.

Charvin, Robert (2001). « L'affrontement Etats-Unis – Afghanistan et le déclin du droit international ». *Actualité et Droit International* (novembre).

Cherif, Mustapha (2006). *L'Islam et l'Occident. Rencontre avec Jacques Derrida*. Paris : Odile Jacob.

El Tibi, Zeina (2008). « Union pour la Méditerranée : le pari gagné de Nicolas Sarkozy ». *La Revue du Liban* (num. 4167, 20 juillet).

Fabre, Thierry ; de Sant Cassia, Paul (dir.) (2005). *Les Défis et les Peurs : Entre Europe et Méditerranée*. Paris : Actes Sud.

Gauchet, Marcel (2002). *La démocratie contre elle-même*. Paris : Gallimard.

Gresh, Alain (2004). « A l'origine d'un concept ». *Le Monde diplomatique* (septembre).

Huntington, Samuel (1993). « The clash of Civilizations ». *Foreign Affairs* (vol. 72, num. 3).

Jouve, Edmond (juin, 2008). « L'Union pour la Méditerranée : oui, mais... »

Khader, Bichara (dir.) (2003). *Le partenariat euro-méditerranéen vu du sud*. Paris : L'Harmattan.

Khader, Bichara (1997). *Le partenariat euro-méditerranéen après la conférence de Barcelone*. Paris : L'Harmattan.

Khader, Bichara (1994). *L'Europe et la Méditerranée, géopolitique de la proximité*. Paris : L'Harmattan.

Khader, Bichara (1992). *L'Europe et le monde arabe: Cousins, voisins*. Paris : Publisud.

Lewis, Bernard (1964). *The Middle East and the West*. Bloomington : Indiana University Press.

Morin, Edgar (1998). « Penser la Méditerranée et méditerranéiser la pensée ». *Confluences méditerranée* (num.28, hiver, 1998-1999).

Picaudou, Nadine (1997). *Les Palestiniens, un siècle d'histoire: le drame inachevé*. Paris: Complexe.

Rossi, Pierre (1976). *La Cité d'Isis, ou l'histoire vraie des Arabes*. Paris : Nouvelles éditions latines.

Saïd, Edward (2003). « L'humanisme, dernier rempart contre la barbarie ». *Le Monde diplomatique* (septembre).]

Saïdane, Dhafer ; Kerdoudi, Jawad (dir.) (2008). « L'Union pour la Méditerranée, une ambition en mal de moyens ? ». *Techniques Financières et Développement* (num. 93, décembre).

Saint-Prot, Charles (2008). *Islam. L'avenir de la tradition entre révolution et occidentalisation*. Paris : Le Rocher (traduction en arabe et en anglais).

Saint-Prot, Charles (2003). *French Policy towards the Arab World*. Abu Dhabi : ECSSR. [traduction en français *La politique arabe de la France*. Paris : Observatoire d'études géopolitiques / Karthala (2007)]

Saint-Prot, Charles (1995). *Le nationalisme arabe*. Paris : Ellipses [traduction en arabe (Alger)].

Saint-Prot Charles. « La secte évangéliste et le jeu des Etats-Unis dans le monde arabe ». Paris : Paris : Observatoire d'études géopolitiques / Karthala

Saint-Prot, Charles ; El Tibi, Zeina (dir.) (2008). *Quelle union pour quelle Méditerranée ?*. Paris : Observatoire d'études géopolitiques / Karthala.

Stetie, Salah (1972). *Les porteurs de feu*. Paris : Gallimard.